

Organisation internationale de la Francophonie

CONSULTATION FORMALISEE

TERMES DE REFERENCE

**Conception d'un cours en ligne « Enseigner les francophonies » pour la
plateforme « Parlons français »**

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS**

ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

Termes de référence

Conception d'un cours en ligne « Enseigner les francophonies » pour la plateforme « Parlons français »

La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF)

Dans le cadre de la Programmation 2023-2027, le Projet 2 « La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage » est piloté par la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) décentralisée à Djibouti. Il regroupe le projet de Mobilité des enseignant(e)s de et en français ainsi que les actions des Centres régionaux francophones (CREF) pour l'Afrique (CREFA), l'Asie-Pacifique (CREFAP) et l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et les Représentations extérieures (REPEX) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), déployées en concertation avec les ministères en charge de l'éducation et en partenariat avec les associations des professeurs de français et la société civile.

Affiliés à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF), les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l'Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et au Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois axes :

1. Le soutien aux politiques linguistiques et de formation des enseignant(e)s de et en français
2. L'appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l'enseignement du et en français
3. Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre-ensemble et du français langue de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

1. Présentation de la plateforme

La plateforme « Parlons français » (<https://parlonsfrançais.francophonie.org/>) de l'OIF est destinée aux acteurs éducatifs et de la société civile engagés dans l'enseignement/apprentissage du français en contexte multilingue au sein de l'espace francophone.

Elle s'adresse aux professeurs de et en français, aux professionnels de l'éducation, au corps d'encadrement, aux formateurs de formateurs en français langue étrangère (FLE), aux apprenants de français, aux cadres administratifs et fonctionnaires internationaux, à celles et ceux qui s'intéressent à la langue française, à son enseignement, à son rayonnement et aux valeurs de la Francophonie.

La plateforme *Parlons français* offre la possibilité de :

- se former et s'informer

Elle propose des formations en ligne pour le perfectionnement des compétences professionnelles des enseignants de et en français.

- partager et collaborer

Il s'agit de tisser des liens au sein de l'espace francophone à travers des échanges virtuels et des jumelages entre établissements d'enseignement francophones, de partager les savoirs entre pairs et de développer des projets scolaires et extra-scolaires.

- consulter et utiliser les ressources éducatives libres de l'OIF

La banque de ressources met à disposition des contenus didactiques et pédagogiques faciles d'accès produites par l'OIF et ses partenaires. Plus de 530 ressources sont disponibles sur la plateforme en juin 2026.

2. Contexte

Dans un contexte où la langue française se développe, se pratique, s'enseigne et s'apprend sur les cinq continents, l'enseignement du français langue étrangère gagne à intégrer davantage la diversité des espaces francophones et des cultures qui les composent. De plus, la diversité des espaces francophones constitue un levier essentiel pour développer les compétences interculturelles des apprenants, renforcer leur motivation et promouvoir une vision plurielle de la langue française. Les enseignants disposent aujourd'hui de nombreuses ressources pédagogiques permettant d'aborder la pluralité des usages du français, les réalités socioculturelles des pays francophones ainsi que les productions artistiques, médiatiques et littéraires issues de l'ensemble de l'espace francophone.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) souhaite développer sur sa plateforme Parlons français un parcours d'autoformation destiné aux enseignants de français langue étrangère afin de les accompagner dans l'intégration des francophonies au sein de leurs pratiques pédagogiques.

Le parcours s'appuiera prioritairement sur des ressources déjà existantes produites par l'OIF et ses partenaires institutionnels (TV5MONDE, RFI, etc.) et visera à proposer des démarches concrètes et directement transférables dans les classes.

3. Informations générales :

Élément	Description
Intitulé du cours	Enseigner les francophonies en classe de FLE
Public cible	Enseignants de français langue étrangère (FLE)
Modalité	Formation en ligne, en autonomie complète, non tutorée
LMS	Tutor LMS
Durée estimée	15 heures
Niveau recommandé	Enseignants disposant d'un niveau de français B2 minimum

4. Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux enseignants de FLE de découvrir, sélectionner et exploiter des ressources pédagogiques favorisant l'intégration des francophonies dans leurs pratiques de classe afin de développer les compétences linguistiques et interculturelles des apprenants.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- expliquer les enjeux de la diversité linguistique et culturelle de la francophonie ;
- identifier des ressources pédagogiques permettant d'aborder les francophonies en classe ;
- exploiter des documents authentiques issus de différents espaces francophones ;

- concevoir des activités favorisant l'ouverture interculturelle ;
- adapter des ressources à différents niveaux d'apprentissage ;
- élaborer des séquences pédagogiques motivantes à destination d'un public adolescent ;
- développer chez les apprenants une représentation plurielle du français et de ses locuteurs.

5. Approche pédagogique

Le parcours devra :

- adopter une approche active et réflexive ;
- privilégier la découverte et l'analyse de ressources authentiques ;
- favoriser le réinvestissement immédiat dans les pratiques de classe ;
- mettre en avant la diversité des espaces francophones ;
- proposer des activités courtes et variées ;
- permettre une progression entièrement autonome ;
- intégrer des mécanismes réguliers d'autoévaluation.

Chaque module devra comprendre :

- une introduction présentant les objectifs ;
- des contenus multimédias (texte, vidéo, audio, infographie) ;
- des activités d'observation et d'analyse ;
- des exercices interactifs ;
- un quiz formatif ;
- une synthèse téléchargeable.

6. Architecture pédagogique du cours

Le parcours de formation sera constitué de cinq modules d'une durée estimée de 2 à 4 heures.

Thématique (titre indicatif)	Objectifs
Comprendre les francophonies aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les notions de francophonie et de francophonies • Identifier la diversité géographique, linguistique et culturelle de l'espace francophone • Questionner les représentations associées à la langue française
Découvrir les espaces francophones	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir la diversité des contextes francophones. • Identifier des ressources authentiques exploitables en classe. • Concevoir des activités de découverte culturelle.
Enseigner la diversité des usages du français	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différentes variétés du français ; • Valoriser la diversité linguistique auprès des apprenants ; • Concevoir des activités adaptées aux niveaux des élèves.
Arts, littérature, médias et personnalités francophones	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des supports culturels motivants ; • Exploiter des productions culturelles francophones en classe ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des activités favorisant l'engagement des apprenants.
Concevoir des séquences pédagogiques autour des francophonies	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer une séquence pédagogique ; • Intégrer des ressources authentiques dans une démarche cohérente ; • Adapter les activités à différents niveaux.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative

Chaque module comportera :

- des quiz intermédiaires ;
- des activités autocorrectives ;
- des exercices d'application.

Évaluation finale

L'évaluation finale prendra la forme d'un quiz certificatif couvrant l'ensemble du parcours.

Validation

L'attestation de réussite sera délivrée automatiquement à partir d'un seuil minimal de réussite fixé à 80 %.

8. Exigences techniques

- Le prestataire devra assurer la création des modules, des leçons et des contenus multimédias dans Tutor LMS sur la plateforme Parlons français (<https://parlonsfrançais.francophonie.org/>) ;
- respect des bonnes pratiques d'accessibilité numérique ;
- le recours aux ressources éducatives et aux logiciels libres est encouragé ;
- optimisation des médias pour les connexions à faible débit.

9. Livrables attendus

Le prestataire remettra :

- Le scénario pédagogique détaillé du parcours ;
- Le séquençage complet de chaque module ;
- Les quiz et activités interactives ;
- Les fiches de synthèse téléchargeables ;
- L'intégration complète dans Tutor LMS ;
- Les ressources graphiques nécessaires ;
- Un rapport de recette finale avant mise en ligne.

10. Apports de l'équipe DEAF :

Pour la réalisation de ce travail, la DEAF met à disposition toute la documentation administrative, opérationnelle et analytique disponible en relation avec l'objet de la consultation.

Le/les expert(e)s retenu(e)s travailleront en étroite collaboration avec l'équipe-projet de la DEAF

11. Profil de l'expertise requis :

L'expert(e) ou l'équipe proposée devra répondre aux critères suivants :

- être spécialiste avéré en gestion de projets d'enseignement en ligne et en didactique des langues et des cultures ;
- justifier d'une expérience significative en gestion de projets numériques, notamment dans les établissements d'enseignement et en contexte francophone ;
- avoir de l'expérience en matière de montage de formations de formateurs en FLE ;
- maîtriser parfaitement les LMS et autres outils numériques dédiés à l'apprentissage en ligne ;
- avoir de l'expérience en matière de réalisation des projets avec des partenaires francophones ;
- avoir de solides capacités rédactionnelles.

12. Dossier de candidature des soumissionnaires

Le dossier de candidature du/de la consultant(e) devra contenir :

- Un descriptif détaillé de la méthodologie qui sera suivie ;
- Les modalités de la prestation et les outils employés ;
- Le calendrier de la mise en œuvre ;
- Le curriculum vitae des intervenant(e)s ;
- Une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires.

Les offres techniques et financières séparées seront envoyées à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français à l'adresse deaf@francophonie.org au plus tard le 29 juin à 23h59, heure de Paris.

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

13. Calendrier et chronogramme prévisionnel

8 juin 2026	Publication de la consultation formalisée
29 juin 2026 à 23h59 (heure de Paris)	Date limite de dépôt des projets
6 juillet 2026	Communication des résultats
A partir du 13 juillet 2026	Contractualisation du (des) prestataire(s) et début de la mission d'expertise
Jusqu'au 30 novembre 2026	Remise des livrables finaux

14. Pour toute demande d'information complémentaire

<p>Organisation internationale de la Francophonie Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) Complexe DAMAL, 1er Etage. Rue de la Siesta. BOULAOS. Djibouti</p>	<p>Courriel : deaf@francophonie.org</p>
<p>Les réponses doivent impérativement être adressées par voie de courriel à l'adresse deaf@francophonie.org.</p>	